



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 septembre 2023

Délibération n° 23C/06/14

Date de convocation : 06 septembre 2023	Nombre de conseillers	
Date de publication : 20 septembre 2023	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 52 Pouvoirs : 13 Votants : 65

Objet : Budget annexe du centre de santé dentaire pour 2023 : décision modificative n° 1

L'an deux mil vingt-trois, le 14 septembre à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Avrechy, sous la présidence de Olivier DE BEULE, président.

Etaient présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. GIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BONNEMENT Julien, MME BOULAS-DRETZ Sandrine, CHOQUET Christophe, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CARRE Christophe, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MMES DELAMARRE Béatrice, DESMARESCAUX Sabrina (suppléante de M WARME Philippe), MM DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, M. DOVERGNE Samuel, DUBOUIL Bernard, MME ERCOLANO Magali, MM FARCE Philippe, FOURNIER Alain, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MMES LACOMBE Isabelle, LARSONNIER Virginie (suppléante de M. DENEUFBOURG Xavier), MM LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, MME LEFEBVRE Maryse (suppléante de M. LEFEBVRE François), M. LEFEBVRE Jean-Charles, MMES LEQUEN Astride, M. MATRON Matthias, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VINCENT Jocelyne (suppléante de M. MATTE Xavier), M. WAFFELAERT Eric.

Soit 52 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient absents : MMES BENABBAS Stéphanie, MM BIZET Régis, BOURGEOIS Jérôme, CANDELOT Bertrand, CONVERS Patrick, MME DUPONT Stéphanie, MM GESBERT Laurent, GONTARCZYK Guy, POINSARD Cédric, ROUSSEAU Cyril.

Etaient excusés : MMES VERMEULEN Christèle et WALLON Christine

Ont donné procuration :

MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DOLLEZ Colette à (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME FLANDRIN Joséane (Tricot) à M. SOETAERT Francis (Tricot) ;
M. FONTAINE Patrice (Le Frestoy-Vaux) à M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) ;
M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) ;
M. HAMOT Bertrand (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. DE BEULE Olivier (Gannes) ;
M. LEROY Gérard (Ravenel) à M. RENAUX André (Wavignies) ;
M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) à M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) ;
M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;
M. VAUCHELLE Patrick (Maignelay-Montigny) à MME BOULAS-DRETZ Sandrine (Airion).

A été élu secrétaire de séance : Pascal THEOPHILE

Pour tenir compte d'évolutions par rapport aux prévisions budgétaires, je vous propose de modifier certains éléments du budget annexe du centre de santé dentaire.

Le budget du centre de santé dentaire a été voté le 9 février dernier dans des délais contraints afin de permettre l'ouverture du centre aux usagers au plus vite.

De nombreuses incertitudes sur le nombre de praticiens, les besoins matériels identifiés et d'autres variables ont conduit à proposer un budget primitif qui nécessiterait des ajustements par une décision modificative :

- La présence d'un seul praticien actuellement amène à diminuer le montant des charges de personnel pour abonder le chapitre 011 d'autant.
- L'acquisition d'équipements médicaux a été nécessaire pour démarrer l'activité et a mobilisé de la trésorerie. Le décalage entre la perception des recettes et les dépenses engagées requiert pour 2023 le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal plus conséquente qu'il convient d'abonder par cette décision modificative.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif du budget centre de santé dentaire 2023 ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'ouvrir les crédits suivants :

En Fonctionnement

Dépenses	Chapitre	Imputation	Montant (€)	Pour	Contre	Abst.
Charges à caractère général	011	605	13 000,00	65	0	0
		6283	20 000,00			
Charges de personnel	012	64 131	-33 000,00	65	0	0
Total DM			0,00	65	0	0
Total BP + DM			842 400,00	xxx	xxx	xxx

Recettes	Chapitre	Imputation	Montant (€)	Pour	Contre	Abst.
Dotations et participations	74	74758	300 000,00	65	0	0
Produits des services	70	706881	-300 000,00	65	0	0
Total DM			0,00	65	0	0
Total BP + DM			842 400,00	xxx	xxx	xxx

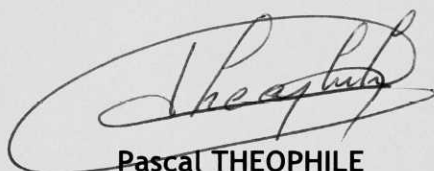
En Investissement

La section d'investissement ne fait pas l'objet d'une décision modificative.

DECIDE d'ouvrir les crédits supplémentaires en conséquence.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance



Pascal THEOPHILE

Le Président



Olivier DE BEULE

Acte publié ou notifié le 20 septembre 2023